



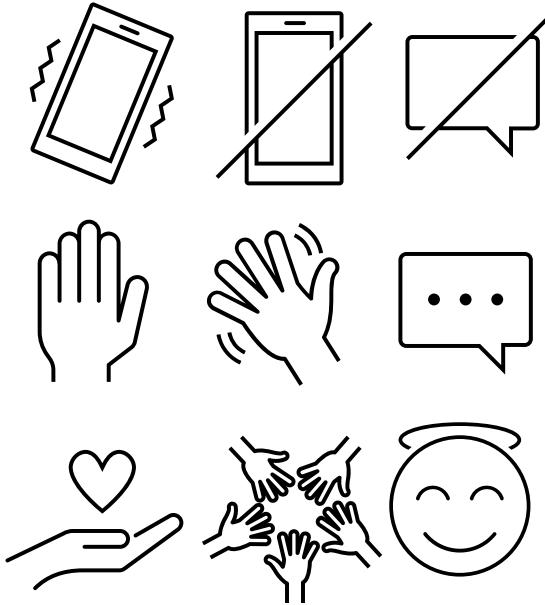
# MARAIS ARCHIVES

## CONSEIL DE QUARTIER

Réunion du 17 novembre 2025

# Réunion CQ Marais-Archives

## Réunion du 17 novembre 2025



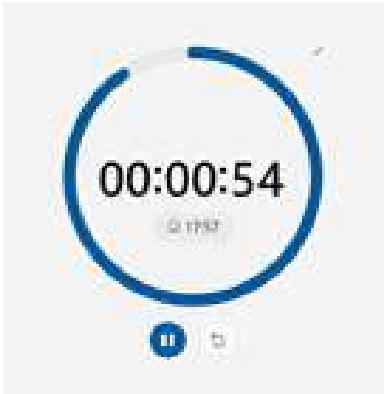
**Soyez les BIENVENUS  
et MERCI de bien vouloir**

- Signer l'engagement de comportement civique, si non-fait
- Émarger la feuille de présence
- Éteindre les téléphones portables
- Lever la main pour demander la parole

*S'il s'agit de votre première participation,  
merci de vous présenter et d'ajouter votre  
email et téléphone à la feuille de présence*

# Réunion CQ Marais-Archives

## Réunion du 17 novembre 2025



### NOUVEAU

Afin de pouvoir traiter tous les sujets soulevés par les conseillers, de mieux gérer ***la durée des interventions spontanées*** et donner la parole au plus grand nombre, nous avons mis en place un temps de parole, affiché par la fonctionnalité « Horloge » sur les ordinateurs de la Mairie.

**Temps de parole maximal : 3 minutes**

# Ordre du Jour du 17 novembre 2025



1. Réponses aux questions, par notre élu référent, Boris Jamet-Fournier
  - a) Réponses aux questions du 13 octobre 2025
  - b) Nouvelles questions et signalements
2. Commission Propreté
3. Vote du Budget d'investissement 2025
4. Point sur le Projet Inter-CQ du Camion Douche
5. Remerciements pour le Vide-greniers 2025 (Association Prolific)
6. Questions, demandes et annonces diverses
7. Fin de réunion à 20h45'-21h00'

# Réponses aux questions du 13 octobre 2025, par Boris Jamet-Fournier

Réunion du 17 novembre 2025

# Réponses aux questions du 13 octobre

- Est-ce que les Conseils de quartier peuvent adresser aux candidats des élections municipales pour Paris Centre une liste de leurs préoccupations ?
- Les conseillers soulignent un manque de médecins généralistes dans Paris Centre et la difficulté d'en trouver des bons qui ont de la place dans leur patientèle. Les conseillers souhaiteraient que la Mairie puisse aider à repenser l'attractivité du quartier afin de permettre l'installation de médecins spécialistes. Il est tout de même noté par des conseillers qu'il existe trois Maisons de santé dans Paris Centre (en secteur 1).
- Un conseiller signale la présence d'une antenne relai au-dessus de l'école Moussy-Archives, qui est cachée dans un silo. Il demande si la Mairie a été prévenue de cette installation qui a eu lieu un dimanche dérangeant ainsi les riverains (blocage de la circulation) et si cette installation n'est pas dangereuse pour les enfants.
- Les conseillers évoquent la situation préoccupante du parvis de l'école Saint-Merri. En effet, le parvis est occupé par de nombreux campements, constitués de familles avec des enfants. En complément du courrier du Maire, les conseillers souhaitent que la Mairie fasse une demande urgente auprès du Préfet de Paris de mise à l'abri prioritaire des familles (avec enfants) devant l'école St. Merri.



# Le courrier du Maire de Paris Centre, Ariel WEIL, au Préfet de Police concernant la situation des familles à la rue dans Paris Centre : Saint Merri, Bourdon, Morland, Sully, Arsenal, Crillon, et Mornay...



Ariel WEIL Maire de Paris Centre



Paris, le 6 novembre 2025

Nos réf. : AW/QP/SD N°2025

Monsieur le Préfet de Police,

J vous souhaite la bienvenue dans vos nouvelles fonctions et me réjouis à l'idée de poursuivre, à vos côtés, les efforts engagés en faveur de la sécurité et de la tranquillité publiques. En effet, je salue et remercie le travail de la Police judiciaire sur le secteur des îles, tant au niveau des voies souterraines qu'en surface. Les récentes opérations participent à la pacification du secteur, un objectif que nous partageons en mobilisant la police municipale.

Je tiens, tout d'abord, votre attention sur la situation préoccupante de l'espace public devant l'équipement municipal de Saint-Merri, qui abrite la plus grande école de Paris Centre (avec plus de 372 élèves), un centre sportif et des bains douches. Déjà concerné l'an dernier par une opération de mise à l'abri, le site vit aujourd'hui la reconstitution d'un campement composé principalement de femmes isolées, dont le nombre ne cesse de croître. Depuis la rentrée scolaire, un campement s'est progressivement installé sous le parvis, soulevant des enjeux à la fois de dignité humaine et de sécurité. Il s'agit d'un public absolument prioritaire pour l'accès à un hébergement digne, salubre et sûr.

Les équipes de la police municipale et de la Direction de la Propriété sont mobilisées afin d'assurer la sécurité et la sécurité de ces familles de jour comme de nuit. Malgré notre mobilisation, certaines familles ont pu faire l'objet de harcèlement et de vols de la part d'autres personnes à la rue, parfois commettant des droguages.

De plus, la présence de ce campement et d'affaires stockées sur l'espace public au contact immédiat du plus grand établissement scolaire de Paris Centre constitue un risque sécuritaire majeur. Dans le plan Vigipirate, je m'inquiète des menaces potentielles que cette situation pourrait faire peser sur l'école et ses usagers, d'autant qu'elle pourrait être exploitée à des fins de malveillance.

Nous avons pris nos responsabilités, dans le cadre de notre compétence départementale, afin de loger deux familles avec des enfants de moins de 3 ans. Je vous sollicite, pour le reste des publics vous concernant, afin que vous déclenchez une mise à l'abri d'urgence, sur la base d'un arrêté, avec proposition d'hébergements adaptés à ces publics (physionomie précise en annexe).

Je réitère, ensuite, ma préoccupation concernant une autre situation prioritaire, que représentent les campements installés dans le quartier de l'Arsenal, dans le 4<sup>e</sup> arrondissement de Paris, au niveau des boulevards Bourdon, Morland, ainsi que des rues de Sully, de l'Arsenal, Crillon, et Mornay.

Près de 80 personnes vivent actuellement en situation de rue dans ce secteur, dont une soixantaine sur le boulevard Bourdon. Leur nombre s'est accru depuis les opérations menées au printemps dernier à la Gaité Lyrique et sur les Berges de Seine. Ce public, qualifié de mixte, comprend une trentaine de jeunes engagés dans un recours de minorité, ainsi que des personnes installées de plus longue date, présentant des problématiques sanitaires complexes, tant physiques que psychiques.

Depuis plusieurs mois, les services de la Ville de Paris assurent une vigilance renforcée dans ce quartier afin de préserver la sécurité et la salubrité publiques. La Direction de la Propriété et de l'Eau, en coordination avec la Direction de la Police municipale et de la Prévention, intervient régulièrement, avec le soutien de la police nationale, notamment dans le cadre d'opérations dites « P&R » (Personnes à la Rue). Nous avons encore augmenté l'ampleur de ces opérations de nettoyage depuis la rentrée, mais l'action conjointe des services de la Ville de Paris atteint ses limites. Les abris de ce campement se préparent, certains ayant récupéré des barrières de chantier et d'autres types de mobilier urbain pour solidifier leurs abris.

Malgré cette mobilisation maximale de nos services, nos actions ne suffisent pas à garantir la dignité des personnes concernées ni la sécurité des riverains. Les habitants du quartier se mobilisent devant l'aggravation de cette situation, notamment via une pétition rassemblant à ce stade plus de 480 signatures, qui vous interpelle directement. Celle-ci souligne le sentiment d'abandon et d'insécurité ressenti par les habitants, qui nous rapportent la présence d'objets dangereux sur la voie publique comme des seringues, des verres flash de drogues, des cambriolages, squats, envahissements de commerces et des vitrines dégradées. De nombreux courriers nous rapportent également l'apparition de rives dans le secteur, à priori entre personnes à la rue. Nous avons archivé l'ensemble de ces signalements dans un dossier que nous vous pouvons vous transmettre.

J'ai été, de surcroît, alerté récemment par le Général Vincent Lamballe, commandant en second de la Garde républicaine, au sujet d'un départ de feu survenu le 4 juin dernier, ayant pour origine la tenté d'une personne à la rue (courrier de la Garde républicaine en annexe). Cet incident, heureusement maîtrisé, aurait pu avoir de graves conséquences pour les occupants du campement comme pour les personnels de la Garde républicaine installés à cette adresse. Avec l'arrivée de l'hiver, le risque d'incendie sera d'autant plus élevé. Il souligne aussi que la RATP, qui a plusieurs adresses dans le quartier, nous a remonté une problématique de blocage d'issu de secours liée à la présence d'une personne à la rue qui cherche naturellement à s'abriter dans le renforcement de cette issue. Les situations de danger, pour les administrés comme pour les personnes à la rue, se multiplient.

Face à la dégradation de la situation, je sollicite une nouvelle fois le déclenchement d'une opération de mise à l'abri des personnes concernées dans le quartier de l'Arsenal, sur la base d'un arrêté permettant d'assurer une action durable, en particulier sur le boulevard Bourdon.

Enfin, je vous alerte sur le développement préoccupant du campement installé rue de l'Hôtel de Ville. Initialement limité au parvis de la Cité Internationale, ce campement, constitué majoritairement de jeunes en recours de minorité, s'est considérablement étendu. Il occupe désormais une large partie de la place du Bataillon de l'ONU d'une part, et s'étend jusqu'aux abords immédiats du square Albert Schweitzer d'autre part. Cette dernière extension est particulièrement préoccupante, car elle obstrue la visibilité même du jardin. Par ailleurs, la quantité importante d'effets personnels accumulés par les personnes à la rue accentue l'encombrement, la dégradation et l'obstruction de l'espace public. Nous ne pouvons-nous satisfaire de cette dégradation.

La mise à l'abri de ces personnes est une priorité, afin de leur offrir des conditions de vie décentes, tout en garantissant la tranquillité du quartier et le respect des droits de chacun, en particulier des plus vulnérables.

Dans l'attente de votre réponse, je vous remercie de l'attention portée à cette demande et me tiens à votre disposition pour tout échange sur les solutions envisageables.

*Ariel Weil*

Ariel WEIL

## b) Nouvelles questions et signalements

- au 17 rue Charlot le restaurant Arcane 17 qui a ouvert le 25 septembre dernier...

Le restaurant précédent ne posait aucun problème mais il a été racheté par 3 jeunes hommes qui ont refait toute la déco et ont ajouté dehors, sur la façade qui donne dans la rue Charlot, une étagère amovible (ils l'installent vers midi et l'enlèvent à la fermeture, pas avant 1h du matin en semaine, voire plus en week-end).

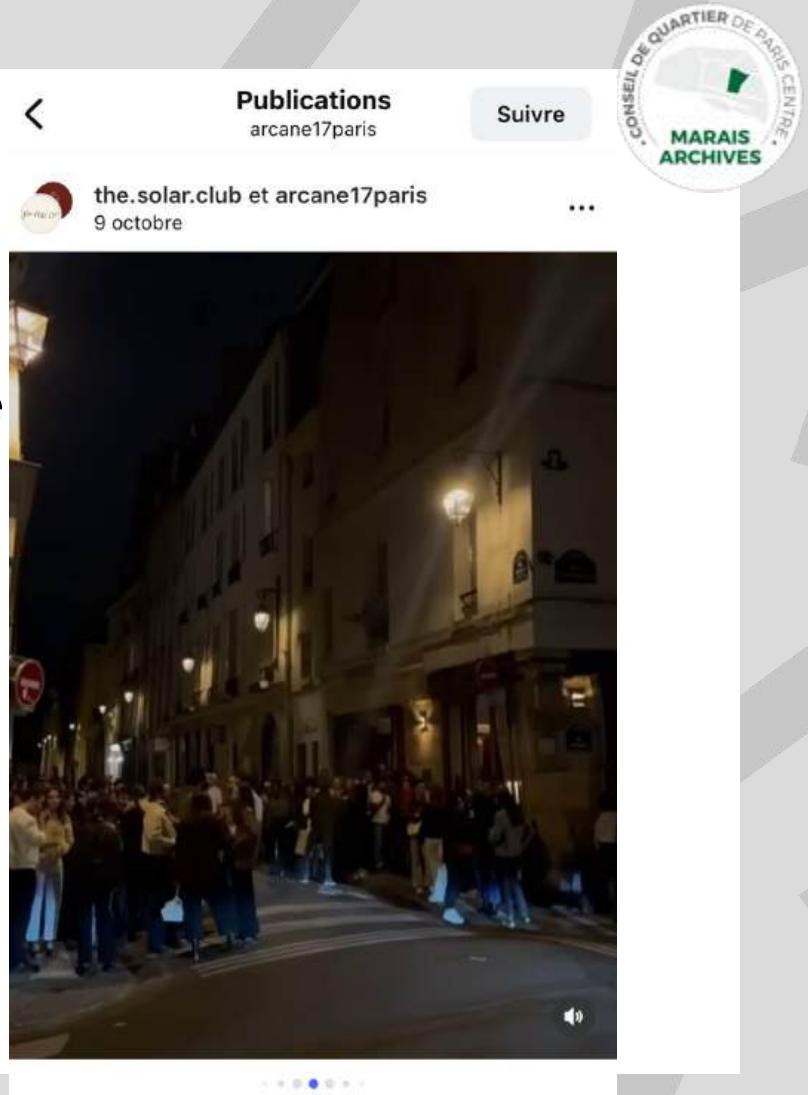
Ils y installent des bougies et des cendriers, mais surtout ils y posent aussi des cocktails ou des verres de vin pour leurs clients.

Cela donne lieu à deux types de nuisances :

- ☞ le trottoir n'est plus accessible (à cet endroit il mesure entre 1m et 1,10m) donc même à des horaires où le bruit n'est pas gênant, on ne peut plus passer sur le trottoir. Or il y a encore pas mal de voitures qui passent, à cause du fait que la rue 4 Fils est réservé au bus à partir de la rue Charlot et en soirée, il y a aussi des vélos dans les deux sens, c'est donc très désagréable de devoir renoncer au trottoir.
- ☞ Il y a beaucoup de bruit, quand les clients ont trop bu, ce qui arrive trop souvent, c'est vraiment gênant à partir de 23h, alors qu'auparavant la rue était calme. La rue est étroite, elle résonne énormément.

Les signalements sur DMR n°A2025J83207 et le n° A2025K26323 n'ont pas donné de suite et le propriétaire prétend que la Mairie a donné l'autorisation pour cette étagère mobile ?!

Cette capture vidéo provient de leur compte Instagram <https://www.instagram.com/arcane17paris>, car ils sont très fiers d'avoir fait une fête dans la rue, et la dernière je l'ai prise il y a deux jours, à minuit).



La Mairie a-t-elle effectivement donné telle autorisation ?  
Si tel est le cas, peut-on lui demander s'il y a moyen d'exiger que cela soit limité en horaire et en saison, pour que le trottoir soit libéré ?  
Il nous semble étonnant que la Mairie puisse encourager ce type de comportement de la part des restaurants.





# Confirmation par Vote de la version corrigée du Vœu Terrasses

## Conseil de Premier secteur Paris Centre

### Vœu présenté par le Conseil de Quartier Marais-Archives relatif aux espaces et horaires des terrasses

- Vu l'arrêté municipal en date du 11 juin 2021 et ses modificatifs des 18 mars 2022, 29 mars 2022, 29 juillet 2022, 20 juin 2023, 5 juillet 2023, 13 décembre 2023 et 16 avril 2024, en vigueur au 18 avril 2024 publiés au Bulletin officiel de la Ville de Paris, relatif au Règlement de l'installation des étalages et terrasses sur la voie publique ainsi que des contre-étalages et contreterrasses, des commerces accessoires aux terrasses et des dépôts de matériels ou objets divers devant les commerces et des terrasses estivales ;
- Vu le rapport de la Chambre Régionale des Comptes Ile-de-France « Ville de Paris - Les terrasses implantées sur le domaine public (Document délibéré par la chambre le 25 juillet 2024) ;

- Vu la concertation menée auprès des conseillers de quartiers ;
- Considérant que le quartier du Marais se caractérise par une forte activité de bars, de restaurants, de restauration rapide ou de vente à emporter de produits alimentaires transformés, notamment des enseignes mono-activité de salons de thé / bubble tea ;
- Considérant les files d'attente encombrant les trottoirs étroits, entravant la circulation des piétons, des personnes à mobilité réduite ainsi que des familles avec poussettes, et contribuant à une insécurité piétonne accrue dans un quartier déjà dense ;
- Considérant que le quartier du Marais, malgré sa centralité, sa beauté et son dynamisme touristique, risque de voir sa qualité de vie se dégrader pour les habitantes et habitants, contraints de quitter le quartier pour faire leurs courses du quotidien, avec la disparition progressive des commerces de proximité ;
- Considérant que ce risque n'est pas isolé, et qu'il a déjà été observé dans d'autres quartiers à forte attractivité touristique de Paris, où une concentration excessive d'activités orientées vers le tourisme de passage s'est faite au détriment des commerces de proximité répondant aux besoins des habitants, tel que le Quartier Latin ;

- Considérant que ces activités, génératrices de convivialité et de dynamisme du quartier, sont également source de nuisances pour la tranquillité des habitants et qu'il apparaît dès lors nécessaire de contrôler les horaires autorisables pour les terrasses dans ce secteur;
- Considérant que le règlement en place doit être adapté afin de renforcer la conciliation des activités de bar et de restauration avec le cadre de vie des riverains, et garantir le partage équilibré de l'espace public entre ces différents usagers, en particulier la nuit ;
- Considérant que le règlement des étalages et terrasses (RET) n'est pas toujours respecté avec son corollaire en matière de salubrité publique : collecte des déchets commerciaux par les responsables des activités de bars, restaurants, restauration rapide ou vente à emporter de produits alimentaires transformés et qu'ils assurent quotidiennement la propreté de leurs installations et leurs abords immédiats ;

## **Le Conseil de secteur Paris Centre, sur proposition du Conseil de quartier Marais-Archives :**

- réaffirme son attachement à la diversité des commerces de proximité et au maintien d'un équilibre entre artisanat, commerces de bouche de qualité, commerces indépendants et activités touristique, comme le montre le vote du vœu du CQ Louvre-Opéra ;

- demande l'amélioration d'un plan d'actions contre les terrasses sans autorisation ou débordantes qui continuent de proliférer, la généralisation des amendes administratives pour mettre un terme aux débordements ;
- formule le souhait à la Mairie de Paris et à la Direction de l'Urbanisme de Paris que les terrasses ouvertes et contre-terrasses estivales, ne soient autorisées que jusqu'à 22 heures au plus tard, sur toute la période « estivale » l'activité devra se poursuivre en intérieur au-delà de cet horaire ;
- émet le souhait que le Conseil de Paris puisse instaurer, après concertation préalable, une réglementation spécifique dans les zones urbaines denses, limitant l'ouverture des terrasses pérennes à minuit au lieu de 2 heures du matin ;
- formule le souhait à la Mairie de Paris et à la Direction de l'Urbanisme de Paris que le renouvellement des terrasses ne soit pas automatique, mais qu'il soit autorisé en concertation avec les riverains et le conseil de quartier, conformément aux recommandations de la Chambre Régionale des Comptes Ile de France ;
- est favorable, dans la mesure du possible, à la dé-densification de l'offre de débits de boissons par application de la distance minimale entre établissements de même licence et application de l'arrêté préfectoral sur les zones protégées ;

# 2 Commission Propreté

Réunion du 17 novembre 2025

# OBJECTIFS de la présentation

- 1ère partie :
  - Présenter aux membres du conseil les dispositifs en place pour la gestion des déchets
  - Faire le lien entre le système en place et les enjeux locales
- 2ème partie :
  - Exposition des problématiques concernant la propreté dans le quartier

# La REP et CITEO

- REP = Responsabilité Élargie du Producteur : les entreprises financent la gestion des déchets issus de leurs produits.
- CITEO et filiales :
  - Eco-organismes agréés par l'état à but non lucratif
  - REP Emballages ménagers & papiers (EMPG) : <95% en France
    - Autres : REP Emballages de restauration (ER) et REP Tissus sanitaires à usage unique (TSUU)
- Mission : réduire, réemployer et recycler les emballages et papiers.
- 5 ministères signataires de l'agrément (Transition écologique, Économie, Cohésion des territoires, Intérieur, Culture).

# Les 3R : Réduction, Réemploi, Recyclage

Objectif	Échéance	Cible
<input type="checkbox"/> Réduction	2025	20 % d'emballages plastiques à usage unique
<input checked="" type="checkbox"/> Réemploi	2027	10 % d'emballages réemployés
<input checked="" type="checkbox"/> Recyclage	2030	70 % de taux de recyclage pour tous les emballages

## Actions concrètes :

- Soutien à l'écoconception et à la suppression des emballages superflus.
- Aides à la création de filières de réemploi (programme ReUse).
- Modernisation des centres de tri et développement du tri hors foyer.
- Sensibilisation du public (guides, campagnes, Club Citeo, applications "Guide du Tri").

# Citeo en Île-de-France et à Paris

## Facteurs de progrès :

- Simplification du tri (tous les emballages dans le bac jaune), et
- Modernisation des centres de tri (Romainville, Blanc-Mesnil).

## Initiatives locales marquantes :

- **Trilib'** : 400 stations 24h/24, collectant verre, papiers, emballages et déchets alimentaires ; **chaque station** -> environ 15k bouteilles plastique, 12k canettes métalliques et 19k bouteilles en verre ; modules alimentaires ajoutés depuis 2024 pour compléter la collecte.
- **Cafés Propreté**

Campagnes : "Le Paris du Tri" et programmes de sensibilisation Citeo/Paris

(Club Citeo, écoles).

# Citeo en Île-de-France et à Paris

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)  
adopté en 2024

- Réduire 100 000 tonnes de déchets d'ici 2030
- Besoin de trier partout et tout le temps
- Financement estimé à 600 000 € via l'appel à projets "Tri hors foyer"

Nouvelles installations :

- 270 abris-bacs : 200 dans les parcs et 70 dans l'espace public
- 50 "Hubs de tri" sur les sites très fréquentés (Notre-Dame, Champ-de-Mars, quais de Seine, Montmartre...)

Ville exemplaire :

- Remplacement de 1 600 corbeilles de bureau par des îlots de tri bi-flux
- -25 % d'ordures ménagères dans les bâtiments municipaux

# Déchets hors foyer & déchets abandonnés

Déchets hors foyer = 6 % du gisement global.

- Tri dans l'espace public, les transports, les événements, les bureaux et la restauration.
- Objectif : tri généralisé dans tous les ERP d'ici 2025 (loi AGEC).
- 100 M€ mobilisés par Citeo pour ces dispositifs (bornes, bacs, signalétique).

Déchets abandonnés :

- Plan national de lutte = diagnostic + prévention + nettoyage.
- Financement de 0,9 à 4,3 €/hab selon le profil du territoire (urbain / rural).
- Objectif : tendre vers “zéro déchet abandonné”.

## Conclusion : une mobilisation collective

- Citeo agit avec les collectivités, entreprises, citoyens, opérateurs et institutions européennes.
- En Île-de-France, marge de progression importante : simplifier encore le geste de tri et renforcer la sensibilisation.
- Enjeu 2025 : ancrer le réflexe du tri en toutes circonstances, à domicile et dans l'espace public.

# PANOMARAMA DES PROBLÈMES ET THÉMATIQUES

## Les équipes d'agents d'entretien

- un problème de fréquence de passage + grèves et sous-effectif
- des amendes lors de leur service et à payer de leur poche !

## Les Trilibs

- un problème d'espace évident au regard de la taille de nos rues
- une surconcentration des déchets supérieure à la capacité d'absorption
- des résultats mitigés dans le 2<sup>ème</sup> arrondissement
- le Conseil de quartier a déjà voté contre leur installation

# PANOMARAMA DES PROBLÈMES ET THÉMATIQUES



Commission Propreté

Quelques exemples  
de l'échec  
du dispositif Trilib  
et des abus d'usage

# Poubelles de rue débordantes



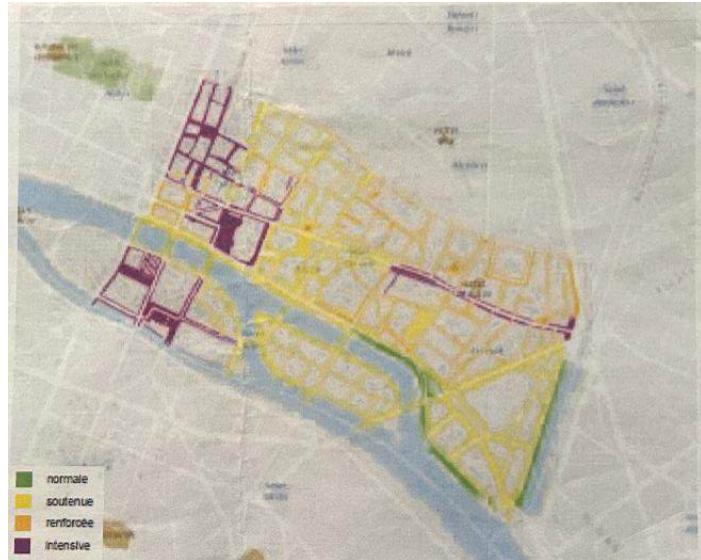
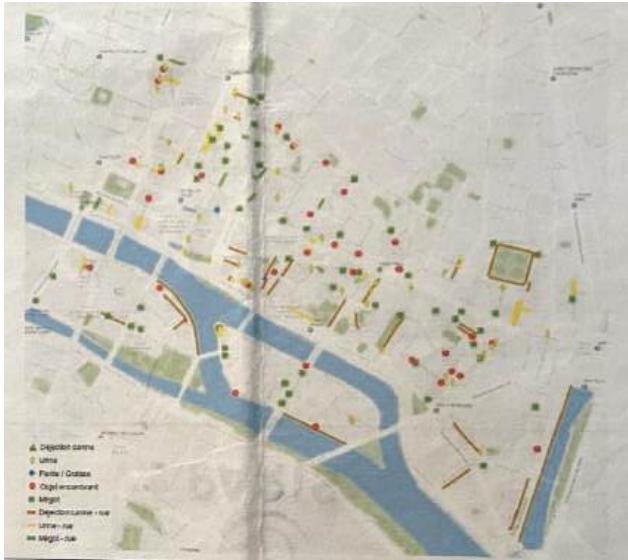
# Poubelles sauvages



# PANOMARAMA DES PROBLÈMES ET THÉMATIQUES

La nécessité d'actualiser nos données

- quelle composition pour l'eau de nettoyage ? quelle fréquence ?



# PANOMARAMA DES PROBLÈMES ET THÉMATIQUES

Méthodes coercitives ou de responsabilisation ?

- les amendes ne fonctionnent pas + besoin d'agents de police
- nécessité de sensibiliser les restaurateurs et les touristes qui génèrent le plus gros volume de déchets + dans les mauvaises poubelles ou par terre
- problème également des mégots + pas d'équipements
- il faut une meilleure circulation des informations, exemple du peu de visibilité pour le compost (bacs en marché + bacs pour particuliers)

# PANOMARAMA DES PROBLÈMES ET THÉMATIQUES

## Les professionnels de la restauration

- volume de déchets important + mal traité
- les amendes n'ont aucun impact, exemple du *Bénédite* rue de Moussy

## Les professionnels du bâtiment

- certains sacs de gravats, pots de peinture et bâches sont abandonnés
- l'éco-organisme *Valobat* ne ramasse plus les déchets de chantier
- les déchetteries sont éloignées du centre et nouvellement payantes



3

## Vote du Budget d'investissement 2025

Réunion du 17 novembre 2025

# CQ-MA Budget Fonctionnement 2025

Budget Fonctionnement 2025 : 3305€			
Dépenses	Montant Prévisionnel	Montant Réel	
Boissons Tchoudeliss	355,00 €	355,00 €	
Grignotages	100,00 €	100,00 €	
Eaux	21,00 €	21,00 €	
Communication Inter CQs	100,00 €	100,00 €	
Fête Conseillers 3 mai	200,00 €	200,00 €	
Contribution Journée du Handicap	200,00 €	200,00 €	
Contribution Centres d'été Paris Anim' Simon Lefranc	200,00 €	198,00 €	
Vide-greniers 2025	400,00 €	350,00 €	
Dictée historique	650,00 €	650,00 €	
Vidéo Bibliothèque Multilingue	500,00 €	500,00 €	
Pot fin d'année	380,00 €	380,00 €	
Cartes de visite CQ	200,00 €		Reste
TOTAL	3 306,00 €	3 054,00 €	251,00 €

À voter : proposition d'utiliser le budget restant de 251,00€ pour renouveler les cartes de visites

# CQ-MA Budget Investissement 2025

- Sur les différentes demandes de la part de l'Association des jardiniers du 4<sup>e</sup> Clos des Blancs-Manteaux-Francesca Dandolo, nous pouvons seulement financer la cabane de stockage
- École de Moussy – Archives : draisiniennes, casques, piano, etc. en attente de la demande précise par l'établissement.
- Conservatoire Mozart : contribution à l'achat d'un tuba ou d'autres instruments
- Sono portative avec micro

Dépenses	Montant Prévisionnel	Montant Réel	
Achat Instrument Conservatoire Mozart	2 200,00 €		à voter 17/11
Sono	100,00 €		à voter 17/11
Remplacement abri Clos des BM	2 500,00 €		à voter 17/11
Achat matériels Ecole Moussy dont :	1 800,00 €		
- 6 vélos enfants (600,30 €)			
- Matériels vélos (242,84 €) : 4 sets de protections, 12 casques			
- 1 clavier numérique (798 €)			
- 2 housses (158 €)			à voter 17/11
Achat matériel Collège Couperin	1 550,00 €		à voter 17/11
TOTAL	8 150,00 €	0,00 €	

# CQ-MA Report Budgets Investissement 2022-2024

Report Projets en cours Budget Investissement			
Dépenses	Montant Prévisionnel	Montant Réel	Année
Tracé Porte Philippe Auguste	4 490,00 €		2021 <i>en cours</i>
Abreuvoir	6 000,00 €	9 041,52 €	2022 <i>en cours</i>
Camion douche	5 800,00 €		2023/2024 <i>en cours</i>
Panneau d'affichage pour les annonces du CQ MA (école Chapon côté rue)	500,00 €		2023/2025 <i>réalisé</i>
TOTAL	16 790,00 €		

# CQ-MA Reliquats Budgets Investissement 2022-2024

Reliquat accordé Budget Investissement			
Mur peint rue des 4 fils ( <i>reliquat accordé pour 2025 et nouveau fléchage à</i>	15 600,00 €		2021 <i>demande reliquat 17/11</i>
Projet estampille initiative de CQ (étiquettes, clous, bracelets)	1 300,00 €		2022/2024 <i>demande reliquat 17/11</i>
Projet jardinières cavalières	980 €		2022 <i>demande de reliquat</i>

4

## Commission Solidarité Point sur le Projet Inter-CQ du Camion Douche

Réunion du 17 novembre 2025

# UNE MOBIL'DOUCHE A PARIS CENTRE

Pourquoi une Mobil'douche à Paris Centre ?

- Paris Centre est un des deux arrondissements qui concentre le plus grand nombre de sans-abri de Paris (cf. Nuit de la solidarité 2025)
- Des dispositifs sanitaires accessibles aux sans-abris existent, mais il manque une solution pour les sans-abri en situation de grande exclusion
- La mise en place d'un camping-car aménagé (Mobil'douche) que propose l'association Depaul répond à la nécessité d'aller vers les grands exclus
- Au-delà de l'apport d'hygiène qui vise à restaurer la dignité, il s'agit aussi de poser les bases essentielles pour un parcours de reconstruction



# Une solution pour les sans-abris en situation de grande exclusion

## Notre solution : un camion-douche pour Paris-Centre



*"J'ai pu venir me laver régulièrement et garder ma dignité. Personne n'a jamais su que je vivais dans la rue. À Mobil'douche, je repartais avec des vêtements propres, après avoir pris un café et discuté. C'est ma famille de cœur". Sandrine*

**"Aller au plus près des grands exclus,  
installés sur le trottoir, et leur  
proposer un moment d'attention"**



Un créneau individuel d'environ 40 minutes



Un espace confortable et intime avec des toilettes pour se doucher et se raser



Des produits d'hygiène, des vêtements propres pour se changer



Un coin détente pour discuter autour d'un café et de quelques gâteaux



Un coin bibliothèque et don de livres

# Historique du projet

- En juin 2023 constitution d'un groupe inter conseil de quartier de Paris Centre pour la solidarité autour du projet d'un camion douche
- EN 2023, après avoir rencontré de nombreux acteurs sociaux, l'association Depaul est identifiée comme la plus compétente pour ce projet
- Entre 2023 et 2025 les conseils de quartier choisissent de consacrer une partie de leur budget d'investissement à ce projet
- Entre 2023 et 2025 les membres du groupe inter-CQ recherchent et trouvent des compléments de financement

*Il s'agit donc d'un projet porté par les conseillers de quartiers de Paris Centre qui ont su se réunir et mettre toute leur énergie à trouver le budget d'investissement*

*La mairie de Paris, le Conseil Régional, mais aussi des partenaires privés tels Bouygues et Saint Gobain sont parties prenantes de cette réussite.*

Le budget d'investissement est désormais constitué.

Il va permettre l'achat du camping-car et son aménagement dans les prochains mois.

En parallèle, le travail du groupe inter conseils de quartiers se poursuit avec l'association

DEPAUL pour parvenir à finaliser le budget de fonctionnement.

La Banque de France et la Fondation pour le logement des défavorisés ont déjà versé des financements pour ce budget.

Une Fondation privée a récemment fait part de son coup de cœur pour le projet ce qui laisse espérer que le budget puisse bientôt être finalisé...

La Mobil douche de Paris Centre pourrait bien être mise en place en 2026 !





# 5

## Remerciements pour le Vide-greniers 2025 par l'Association Prolific

Réunion du 17 novembre 2025

# Installation du Barnum de la Police Municipale



fidèle au poste et pédagogique  
MERCI



# Regards croisés : des équipes logistiques attentives



Merci pour votre  
soutien  
Marie Liesse !

# Prolific, une association engagée et heureuse

Par la location des stands les Conseils de quartiers Marais Archives et Marais Place des Vosges ont pu remettre aux représentantes de l'Association Prolific une somme de 1480. euros.



## Nouvelles stratégies thérapeutiques contre le cancer du sein

Equipe Dr. Clara NAHMIAS

Laboratoire Inserm U981  
Institut Gustave Roussy, Villejuif



## L'association Prolific

*Créée fin 2009, reconnue d'intérêt général en juin 2011*

✓ Récolter des fonds  
pour la recherche en biologie cellulaire



2010

✓ Faire le lien  
entre chercheurs et société  
(conférences, concerts, films, ateliers, courses)



2013



2018



2023



2025

# Octobre Rose 2025 – IA et cancer du sein



LA MAIRIE PARIS CENTRE ACCUEILLE PROLIFIC  
À L'OCASION DU MOIS D'OCTOBRE ROSE

## INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET CANCER DU SEIN

TOUS UNIS POUR LUTTER CONTRE LE CANCER DU SEIN !

**JEUDI 23 OCTOBRE 2025**

A PARTIR DE 18H,  
DÉCOUVREZ NOS ASSOCIATIONS PARTENAIRES.

DÈS 19H30,  
DÉBUT DE NOTRE TABLE RONDE.  
SUITE DU SPECTACLE DE L'ASSOCIATION « ELLESDANSENT »

**MAIRIE PARIS CENTRE**  
2, RUE EUGÈNE SPULLER  
75003 PARIS

ASSOCIATION PROLIFIC | 1, BIS ZITZIK | 75003 PARIS | ASSOCIATION PROLIFIC@MairieParis.fr

Crédit photographie : www.prolific.fr

Partenaires : INOVARION, WGP, Amazones, étincelle, ELLES DONTSENT, PAUL, GUSTAVE ROUSSY CANCER CAMPUS GRAND PARIS.





# Vide-Greniers Des Conseils de Quartier du Marais

28 septembre 2024





# Vide-Greniers Des Conseils de Quartier du Marais

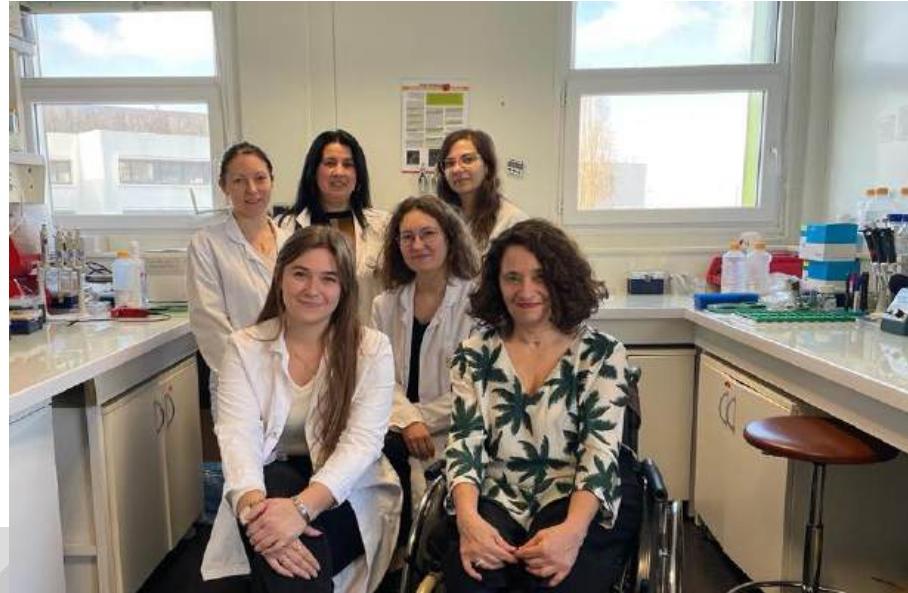
27 septembre 2025



# Nouvelles stratégies thérapeutiques contre le cancer du sein

## Le projet ATIP3

Prix du Ruban Rose Avenir 2022



## Cancer du sein : les chiffres

---

- Le cancer du sein touche 1 femme sur 8 dans le monde
- En France : environ 60.000 femmes atteintes et 12.000 décès par an
- L'apparition de métastases est une cause majeure de décès

## Cancer du sein : aujourd'hui

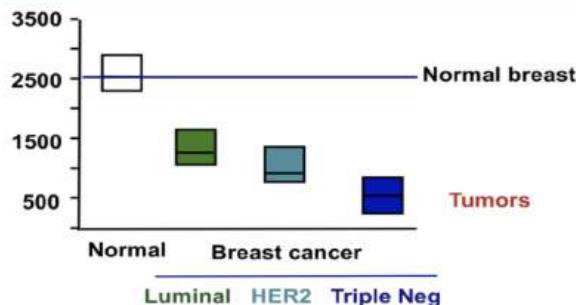
---

- **87% des patientes** sont en vie 5 ans après le diagnostic  
Notre but est d'atteindre **100%**
- Pour cela, on a besoin de **nouveaux traitements innovants**  
qui ciblent les cancers du sein les plus agressifs

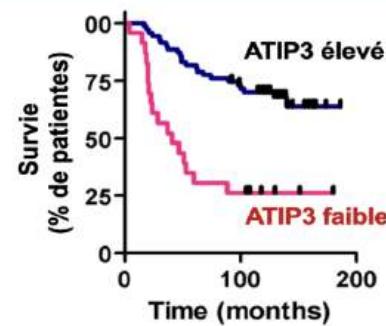
## ATIP3 a été découverte dans notre laboratoire

Coll Hopital et Institut Curie  
Coll Institut Gustave Roussy

Niveau d'ATIP3 bas dans les cancers



Espérance de vie des patientes

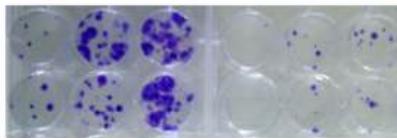


ATIP3 est déficiente dans les cancers du sein de mauvais pronostic

## ATIP3 est une protéine anti-cancer et anti-métastases

Cellules cancéreuses

ATIP3-negative      ATIP3-positive



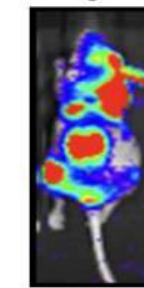
Nodules tumoraux

ATIP3-negative  
ATIP3-positive

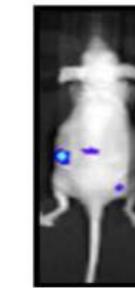


Métastases

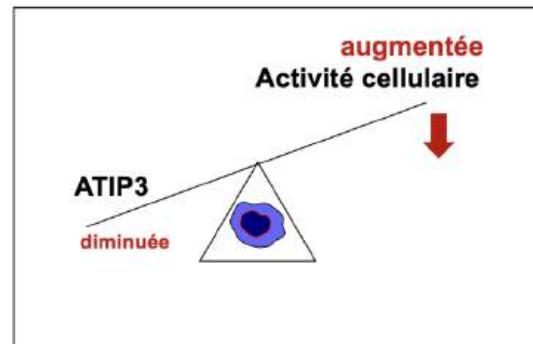
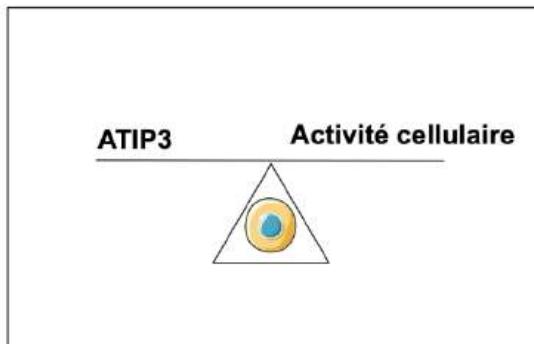
ATIP3-negative



ATIP3-positive



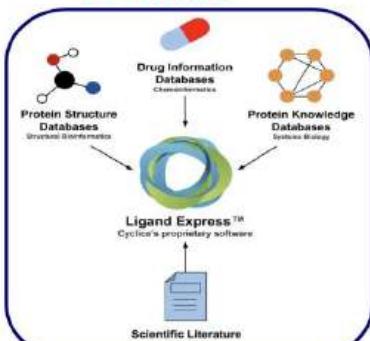
## Stratégie thérapeutique



Trouver la vulnérabilité des cancers ATIP3-déficients

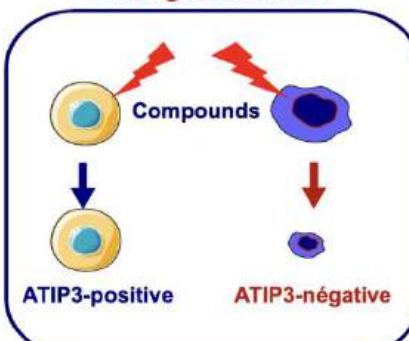
## TraITEMENT ciblé contre les cancers du sein ATIP3-déficients

### AI + chimie



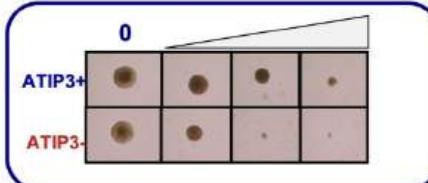
Start-up IKTOS

### Biologie cellulaire



Labo Nahmias

### Composé champion



Brevet novembre 2024



## Vide greniers – CQ du Marais

---

**GRAND MERCI**  
au Conseil de Quartier Marais-Place des Vosges  
pour son soutien à Prolific

### Collecte

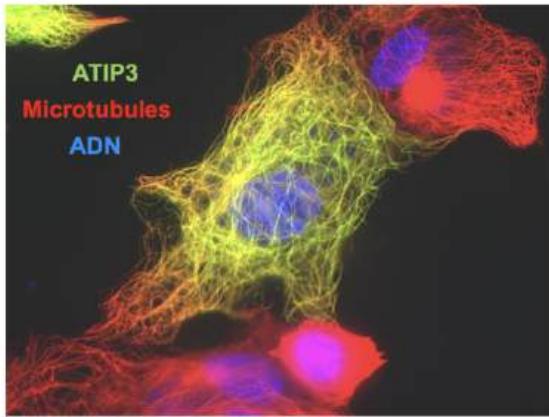
**Année 2024 : 1400 €**

**Année 2025 : 1468 €**

**TOTAL : 2868 €**

## Vide greniers – CQ du Marais

**Exemple d'une expérience d'Immunofluorescence**  
**But : Visualiser ATIP3 dans la cellule cancéreuse**



Culture de cellules : 80 €  
Anticorps anti-ATIP3 : 510 €  
Anticorps anti-Microtubules : 480 €  
Anticorps Fluorescents : 280 €  
Marquage ADN bleu : 50 €  
Utilisation du microscope : 100 €

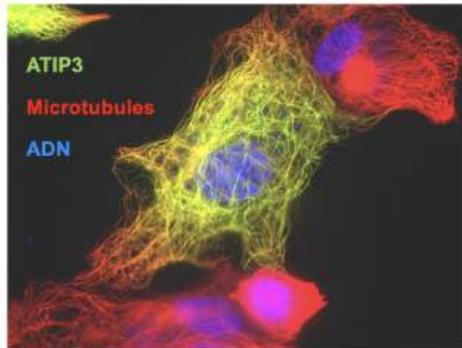
**TOTAL : 1500 €**



## Vide greniers – CQ du Marais



Grâce au soutien financier du Conseil de Quartier,  
des expériences d'immunofluorescence  
ont pu être réalisées chaque année  
pour étudier les effets d'ATIP3 dans les cellules cancéreuses  
et faire avancer la recherche  
sur le cancer du sein



# MERCI !



28 septembre 2024



27 septembre 2025



# 6 Questions, demandes et annonces diverses

Réunion du du 17 novembre 2025

# Nouvelles Questions à la Mairie :

## Prochaines questions à la Mairie :

- Vos demandes spécifiques ou nouvelles questions à la Mairie doivent être votées en réunion avant de les faire parvenir à la DDCT
- Aucune nouvelle question ne sera acceptée sans vote préalable

## À voter :



# Rencontre avec la Police Municipale Parisienne



**Rencontre citoyenne  
avec la police  
municipale parisienne**



Bonjour,

Nous vous confirmons votre inscription à la **rencontre citoyenne** organisée par l'**Observatoire de la tranquillité publique**, à l'occasion des quatre ans de la police municipale.

 **Date :** Lundi 24 novembre 2025

 **Horaire :** À partir de 18h15

 **Lieu :** Auditorium de l'Hôtel de Ville – 5 rue Lobau, 75004 Paris

Cette rencontre, intitulée « **La police municipale au quotidien : rôle, missions et contacts, une proximité au service de toutes et tous** », sera l'occasion d'échanger avec les agents de la direction de la police municipale et de la prévention, autour d'un **quiz interactif**.

Nous vous remercions pour votre participation et espérons que cette soirée sera riche en échanges et en partages d'expériences.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou précision.

Bien cordialement,  
L'équipe de l'Observatoire de la tranquillité publique

# SOS Eva&Juliette

**Communiqué de presse – Paris, le 11 novembre 2025** Quand les États-Unis protègent leurs enfants, que fait la France ?

**Lancement d'un Référendum d'Initiative Partagée (RIP) pour protéger les enfants français victimes d'enlèvements internationaux : les Français vont voter pour protéger les enfants français et européens victimes d'enlèvements parentaux internationaux.**

L'association **SOS Eva et Juliette – Protection Enlèvements des Enfants de l'Europe**, soutenue par de nombreux parents et anciens enfants victimes, porte cette démarche. Elle appelle les parlementaires à soutenir la proposition de loi référendaire, qui nécessite la signature d'au moins 185 parlementaires pour ouvrir un débat démocratique et donner aux Français la possibilité de se prononcer par référendum sur une question majeure de protection de l'enfance.

Depuis avril 2024, Eva et Juliette, deux jumelles françaises de 10 ans, ont été enlevées aux États-Unis par leur mère américaine, en violation d'une interdiction de sortie du territoire et d'une décision judiciaire française qui avait confié la garde des jumelles à leur père en France, ainsi qu'en violation de la Convention de La Haye par les États-Unis. Et la France ne fait rien face à cette violation flagrante du droit international par les États-Unis depuis plus de 18 mois.

Ce cas n'est pas isolé. Il y a plus de 2000 enlèvements parentaux d'enfants européens vers des pays tiers chaque année qui font l'objet d'une procédure sous la Convention La Haye. L'inaction de la France dans ces dossiers va créer un précédent dangereux dans le droit international qui encouragerait des milliers d'autres enlèvements dans les années à venir.

Cette proposition de loi référendaire a pour objet d'instaurer, en droit français, une obligation positive pour les pouvoirs publics, et en particulier le Gouvernement français, de prendre toute mesure utile pour faire respecter les conventions internationales sur la protection de l'enfance, notamment la Convention de La Haye de 1980, en cas de violation manifeste par un État tiers.

Inspirée du **Goldman Act** américain, cette initiative permettrait à la France de défendre ses ressortissants avec les mêmes leviers juridiques que les États-Unis : transparence, pression diplomatique, sanctions graduées et obligation de rendre compte publiquement des cas non résolus.

Le Goldman Act, adopté en 2014 aux États-Unis, a permis de réduire significativement les enlèvements parentaux internationaux d'enfants américains, grâce à la publication annuelle de rapports, la prévention aux frontières et la mise en place de mesures diplomatiques concrètes.

**Ces enfants sont des victimes.** Volés, enlevés, arrachés à leur environnement et à leur parent, ils subissent un traumatisme psychologique profond, souvent invisible et aggravé par l'inaction des pouvoirs publics. Dans une Europe qui se veut garante des droits fondamentaux, il est inadmissible que des enfants français soient privés de leur famille et de leur pays par des décisions unilatérales étrangères contraires aux conventions internationales.

La France doit agir pour protéger ses enfants et les Français vont pouvoir se prononcer sur cette question sociétale majeure par référendum grâce au dispositif unique et historique du RIP.

#### **Contacts presse :**

Arnaud Paris - Association P.E.E.- 06.88.28.36.41 - [info@sosevajuliette.com](mailto:info@sosevajuliette.com) Laure Pallez – Cabinet Mascaret/BonaFidé - 06.64.02.26.73 - [laure.pallez@mascaret.eu](mailto:laure.pallez@mascaret.eu)



7

## Fin de la réunion - Prochaine réunion **lundi 15 décembre 2025**

Réunion du du 17 novembre 2025



# Prochaine réunion **lundi 15 décembre 2025 à 18h30'**

Liens utiles :

- Retrouvez les comptes rendus sur le site de la Mairie :  
<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/marais-archives-17545>
- Dorénavant s'ajoutent les présentations PpTx de nos réunions :  
<https://cdn.paris.fr/paris/2025/01/17/1-presentation-cq-ma-13-01-2025-compresse-2Pxz.pdf>
- Agenda des Conseils de quartiers :  
<https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre.>

## Merci pour votre participation

N'hésitez pas à envoyer vos suggestions à l'équipe d'animation

[marais-archives@conseil-de-quartier.fr](mailto:marais-archives@conseil-de-quartier.fr)

Vos coprésidents sont toujours joignables :

- Ann Bostoen  
+33 (0)6 80 63 33 16
- Hamid HASSNAOUI  
+33(0)6 09 59 36 14



# MARAIS ARCHIVES

## CONSEIL DE QUARTIER



Réunion du 17 novembre 2025

# Documents ANNEXES :

- 👉 La brochure informative du Conseil de Quartier Marais Archives
- 👉 L'équipe d'animation 2025
- 👉 Le calendrier des réunions à venir
- 👉 Comment signaler une incivilité
- 👉 Les applications su votre mobile : DMR, Mesures & Déciibel
- 👉 Les motions votées par le Conseil de Quartier Marais Archives

Pour vous informer sur le Conseil de Quartier Marais Archives,  
adressez un mail à : DDCT-MAPC-conseilsdequartier@paris.fr



© Laurence Dufos - Novembre 2024

Vous avez des idées  
pour votre quartier ?

Rejoignez-nous !

Vous souhaitez vous impliquer  
dans la démocratie locale ?  
Exprimez vos préoccupations  
et vos attentes, et participez à  
la réalisation de projets et à  
l'animation de votre quartier.  
Votre Conseil de Quartier vous attend !

CONSEIL  
de QUARTIER | MARAIS  
ARCHIVES

Contactez la Coordination des Conseils de  
Quartier de Paris Centre pour vous inscrire :  
DDCT-MAPC-Conseilsdequartier@paris.fr

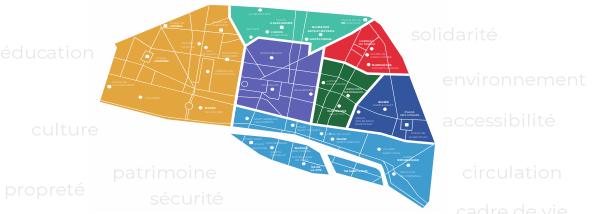


## Les Conseils de Quartier, qu'est-ce que c'est ?



Les Conseils de Quartier (obligatoires dans les villes de plus de 80 000 habitants) ont été créés par la loi dite Vaillant du 27 février 2002, relative à la démocratie participative. Ils sont un relais entre les usagers du secteur et la Mairie d'arrondissement. Ils ont pour vocation l'amélioration du bien-vivre.

Ils jouent un rôle de réflexion, d'avis et de proposition sur toutes les questions intéressant le quartier ou la ville (cadre de vie, mise en place de nouveaux équipements publics...). Ils peuvent être associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions intéressant le quartier, en particulier celles menées au titre de la politique de la ville.



Les Conseils de quartier bénéficient de budgets propres :

- d'investissement pour des actions d'intérêt comme aménagements de voirie, espaces verts, propreté, sécurité...
- de fonctionnement par exemple pour des animations de la vie du quartier.

Tous les habitants, commerçants et artisans du quartier peuvent y participer.



Depuis le regroupement des quatre premiers arrondissements en 2020, la Mairie de Paris Centre compte **sept Conseils de Quartiers** : Louvre - Opéra, Sentier - Arts-et-Métiers, Temple - Enfants Rouges, Halles - Beaubourg - Montorgueil, Marais - Archives, Marais - Place des Vosges et Seine.



Ils sont composés d'un élu référent, d'un coordinateur de la mairie et d'une équipe d'animation choisie par vote des membres.



## Le Conseil de Quartier Marais-Archives

Le quartier Marais-Archives est compris entre la rue Vieille du Temple à l'est et l'axe Beaubourg/Renard à l'ouest, et entre l'axe Poitou/Pastourelle/Gravilliers au nord et la rue de Rivoli au sud.

Le Conseil de Quartier Marais-Archives **se réunit en séance plénière chaque mois** autour des différentes commissions et groupes de travail, par exemple :

- Cadre Urbain et végétalisation
- Écoles & familles & handicap
- Langue & Savoir
- Mobilité & circulation
- Patrimoine & Culture
- Propriété
- Sécurité
- Terrasses...



**En savoir plus**

Retrouvez les comptes-rendus des réunions sur [MairieParisCentre.paris.fr](http://MairieParisCentre.paris.fr)

## Quelques activités du Conseil de Quartier Marais-Archives

### Investissements

- ▶ Contribution à l'achat d'instruments de musique pour les enfants du conservatoire Mozart de Paris Centre.
- ▶ Financement d'équipements pour les écoles de notre quartier : des vélos pour les enfants à mobilité réduite, des tableaux mobiles, du matériel de jardinage, ...
- ▶ Réalisation de panneaux signalétiques pour les plantes des jardins partagés.
- ▶ Financement de courtes vidéos pour la bibliothèque multilingue virtuelle « LivreEnsemble ».
- ▶ Réalisation de 12 panneaux historiques exposés au Jardin Anne-Frank.

### Concertations / enquêtes

- ▶ Présentation des Chefs de Service de la Ville, ex. la Police Municipale.
- ▶ Consultation et formulation des besoins des riverains pour la rénovation de la Place Renée Vivien.
- ▶ Enquête sur le nouveau plan de circulation Marais-Les îles..



## Quelques projets en cours :

- ➔ Abreuvoirs pour les oiseaux
- ➔ Contribution à l'achat d'un camion douche pour les sans-abris de Paris Centre
- ➔ Proposition d'extension de la Trame Verte aux Archives Nationales
- ➔ Tableau Street Art quartier BHV
- ➔ Tracé de l'enceinte Philippe Auguste..

# L'équipe d'animation

---

Co-presidents :

Ann Bostoen

Hamid HASSNAOUI

[marais-archives@conseil-de-quartier.fr](mailto:marais-archives@conseil-de-quartier.fr)

Jacky  
ANTONIAZZA

Ann  
BOSTOEN

Hamid  
HASSNAOUI

Patrick  
MOSKOVICZ

François  
RICHE

Sandrine  
THOURRY

# Qu'est-ce une Commission ou un Groupe de Travail ?

- Membres et animateurs
- Organisation
- Fiches descriptives

# Le calendrier des réunions à venir

## **2025 :**

13 octobre 2025

17 novembre

15 décembre

## **2026 :**

12 janvier 2026

9 février 2026

9 mars 2026

13 avril 2026

11 mai 2026

15 juin 2026

# Comment signaler une incivilité au quotidien ?

- Par téléphone : appelez le centre de contacts de la Ville de Paris au [3975](#).
- Via l'application [Dans Ma Rue](#) ou sur le site <https://dansmarue.paris.fr/dansmarue/jsp/site/Portal.jsp?page=fodansmarue> : signalez une anomalie dans l'espace public
- En ligne : pour toute nuisance d'origine professionnelle, effectuez un signalement [ici](#).
- En cas d'urgence : face à une situation dangereuse ou illégale, contactez [la police nationale au 17](#). En effet, *la police municipale* ne peut agir que dans le cadre de ses missions de police de proximité.
- **Attention :** Les activités commerciales illicites sur la voie publique telles que la vente à la sauvette, la vente de produits stupéfiants et les escroqueries (type joueurs de bonneteau) relèvent des seules compétences de la Police nationale. Contactez **le commissariat central de votre arrondissement au 34 30**.  
**Les agents de la DPMP sont seulement compétents si cette activité illicite se déroule dans un espace vert** appartenant à la Ville de Paris. Ils procéderont dès lors à la verbalisation et l'évacuation des contrevenants.

<https://www.paris.fr/pages/signaler-une-incivilite-du-quotidien-3800>

# La plateforme SOLEN

La nouvelle plate-forme nommée SOLEN permet d'adresser directement les référents de quartier de police municipale et de prévention.

Le lien vers le formulaire de contact est fourni dans le lien suivant :

<https://www.paris.fr/pages/les-referents-de-quartier-de-police-municipale-et-de-prevention-un-lien-privilegie-entre-la-police-municipale-et-les-habitants-30316>

Il faut être précis lorsque vous saisissez l'adresse (avec le numéro de rue), et idéalement le jour et l'heure, pour relayer le signalement au bon référent. Vous pouvez également demander via le formulaire à être recontactés.

# Un référent de la Police Municipale, c'est quoi ?

**Être référent, ça veut dire « incarner » la Police Municipal de Paris et ce par une action fréquente, régulière qui exclut l'urgence**

Le référent est le gardien de la tranquillité publique du quartier, il contribue à l'amélioration du cadre de vie.

Accessible, disponible, ouvert, à l'écoute, il incarne une police d'ultra proximité et est le point de contact privilégié pour tous ceux qui souhaitent formuler une doléance.

Il connaît très bien son quartier, ce qui lui permet d'apporter des solutions (pour ce qui relève de la compétence PM) ou oriente vers les bon interlocuteurs.

Le référent est aussi un pont, un relai entre l'usager et les autorités compétentes, les partenaires qui est en capacité de faire remonter les sujets si nécessaire.